

# Dépollution et Réhabilitation du gouffre du Camion Bayelle de Gazave

Département des  
Hautes-Pyrénées

Commune de Hèches



25-26 mars 2006



Comité Départemental de Spéléologie  
des Hautes-Pyrénées

Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées

Fédération Française de Spéléologie



Avec la participation des Comités Départementaux de  
Spéléologie du Gers et de l'Aude

Ce projet est coordonné par :

**- le Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Pyrénées**

M. Alain Dole, responsable de la commission environnement  
6, rue d'Aquitaine  
64230 LESCAR  
Tel. : 05 59 77 80 33  
Mail : [a-b.dole@wanadoo.fr](mailto:a-b.dole@wanadoo.fr)

**- le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées**

Melle Delphine JACONELLI , coordinatrice environnement  
7, rue André Citroën  
31130 BALMA  
Tel. : 05 61 11 71 60  
Fax : 05 61 48 00 39  
Mail : [comite.speleo.midipy@free.fr](mailto:comite.speleo.midipy@free.fr)

Dossier réalisé par Delphine JACONELLI ,  
à partir des informations transmises par Alain DOLE.

Photos de  
Christophe BES, Spéléo Corbières Minervois, CDS 11,  
Et  
Philippe DUCASSE, Spéléo Club de Gascogne, CDS 32.

---

Ce projet est une action d'ampleur nationale menée en étroite collaboration avec la commission environnement de la Fédération Française de Spéléologie mais également avec sa commission jeunes.

# SOMMAIRE

Préambule : Le milieu karstique : qu'est-ce que c'est ? -----	1
1. Le karst, un milieu particulièrement sensible -----	1
2. La vulnérabilité des eaux souterraines -----	1
3. Le karst dans les Hautes-Pyrénées -----	2
4. Actions des spéléologues -----	2
Projet de dépollution du gouffre du camion -----	3
1. Présentation et description du site -----	3
2. Etat des lieux, description de la dépollution -----	5
Dépollution et réhabilitation du gouffre par les spéléologues -----	
1. Un projet de dépollution, pourquoi ? -----	8
- La vulnérabilité des eaux souterraines	
- L'aspect législatif	
- Les objectifs d'un tel projet	
- Un projet au cœur du développement durable	
2. Description de l'opération de dépollution -----	11

## Préambule : Le milieu karstique

### 1- Le karst un milieu particulièrement sensible

Le mot « karst » provient du nom d'une région sauvage et aride du Nord de la Yougoslavie où les phénomènes liés au calcaire ont été étudiés pour la première fois.

Le karst est un relief, un plateau calcaire, où l'on rencontre :

- des phénomènes de surface : fissures, dolines, pertes, entrées de grottes, gouffres, résurgences, ...
- des phénomènes souterrains : grottes, galeries, rivières souterraines, ...

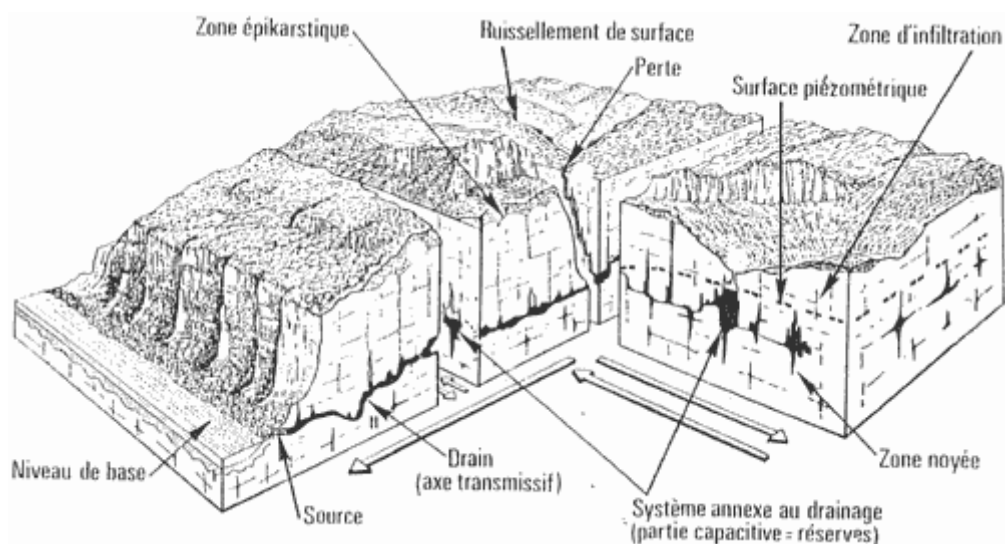
La principale caractéristique hydrologique du karst est l'absence ou la rareté des cours d'eaux superficiels. La plupart des écoulements visibles prennent leur source en dehors du domaine karstique. Ils disparaissent dès qu'ils arrivent sur les affleurements calcaires dans des pertes (zone d'absorption des eaux de surface).

Les eaux de pluie se perdent parfois dans une dépression fermée appelée doline.

Le lieu de sortie de ces eaux aux points bas des massifs karstiques est appelé émergence.

Selon les cas on parle de :

- résurgence : correspondant à des pertes concentrées bien localisées,
- exurgence : correspondant à des infiltrations diffuses à la surface du karst.



Coupe karstique extraite de la revue « Spelunca » n°35 – Juillet – septembre 1989  
« Protection des cavernes et du milieu karstique »  
Fédération Française de Spéléologie

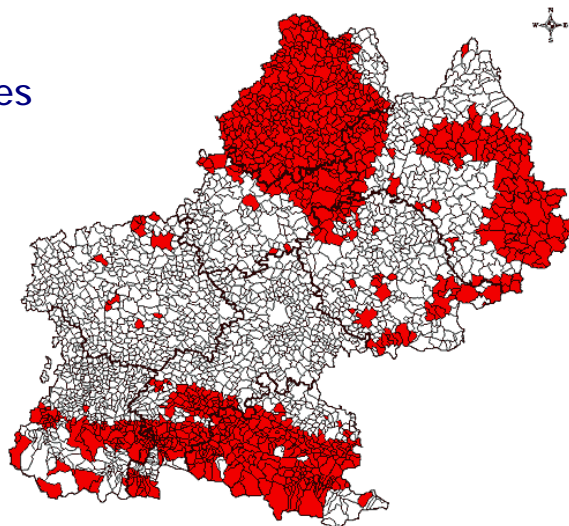
## 2- La vulnérabilité des eaux souterraines

De manière générale dans le karst, l'eau pénètre facilement souvent sans filtration. La pollution parvient alors à se propager très rapidement et peut s'étendre sur de grandes distances, elle peut aussi se stocker dans des zones d'eaux stagnantes pour s'évacuer plus tard. Le ruissellement des eaux accentue le danger de pollution pouvant contaminer le réseau d'eaux souterraines.

## 3- Le karst dans les Hautes-Pyrénées

En Midi-Pyrénées, le milieu karstique recouvre un tiers du territoire et se distingue par trois grandes zones : le Quercy, les Grands Causses et les Pyrénées, ainsi que quelques petits îlots isolés géographiquement.

Ci-contre : carte des communes karstiques de Midi-Pyrénées, communes comprenant au moins un phénomène karstique.



Dans les Hautes-Pyrénées, 26 % des communes sont considérées comme karstiques. Ce qui représente en superficie 46 % du territoire départemental.

## 4- Actions des spéléologues

La spéléologie est une activité plurielle qui touche au domaine du sport mais également à l'environnement, la culture, l'enseignement, ...

L'implication des spéléologues dans la protection du milieu dans lequel ils évoluent est une de leur priorité.

Seuls les spéléologues sont à même de constater les pollutions en milieu souterrain et leur investissement dans la protection du karst les amène à réaliser des actions concrètes de terrain dans un milieu très vulnérable.

Les opérations menées par les spéléologues ont nécessité la création d'une **commission environnement** au sein de leurs Comités Départementaux de Spéléologie et du Comité de Spéléologie Régional.

Il est important de souligner que le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées et le Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Pyrénées sont **agréés protection de la nature**, et que cette politique de protection de l'environnement menée par les structures spéléologiques de Midi-Pyrénées **ont permis la création d'un emploi de coordinatrice environnement** en 2000 au sein du comité régional.

Chaque opération menée contribue à la pérennisation de cet emploi.

Vous trouverez en annexe, les bilans d'activités 2004 liés au domaine de l'environnement du Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Pyrénées et du Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées. Vous pourrez alors juger de l'importance des actions menées et de leur diversité.

## Projet de dépollution du gouffre du « camion » Bayelle de Gazave – Commune de Hèches

### 1- Présentation et description du site

Ce gouffre est situé sur la commune de Hèches (65), en bordure d'un poljé au lieu dit « Bayelle de Gazave ».

Coordonnées Lambert : X : 440.063 – Y : 81.160 – Z : 876

Un poljé est une formation caractéristique des milieux karstiques, il s'agit d'une dépression reliée à une nappe phréatique par un conduit naturel.

Ci-contre : vue partielle du poljé, au premier plan, une des dolines polluées, le gouffre s'ouvre au fond (flèche)



Le poljé est criblé de dolines dont un important ensemble aligné orienté Est-Ouest.

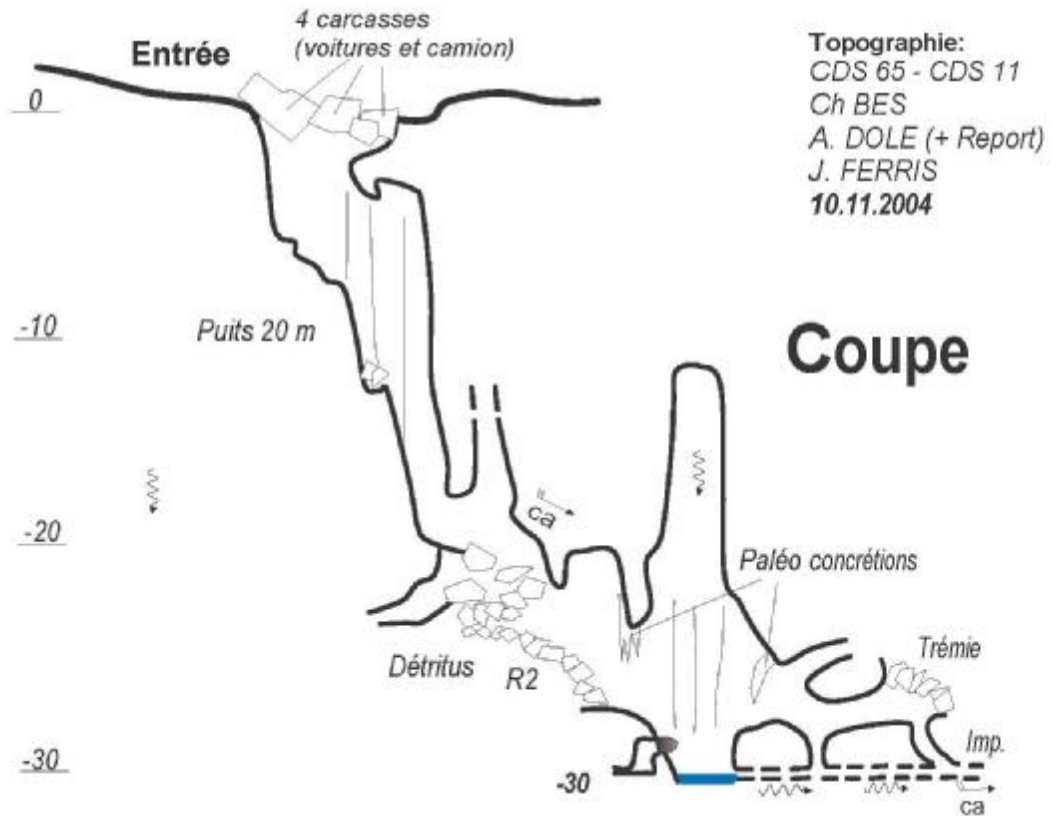
Le gouffre dit « du camion » débute par un puits de 20 m de profondeur et se développe dans une diaclase en interstrates redressées presque à la verticale.

La diaclase longue de 50 m, de même orientation que l'alignement des dolines se prolonge jusqu'à – 30 m. Le terminus actuel est un méandre étroit où s'infiltrer un ruisseau.

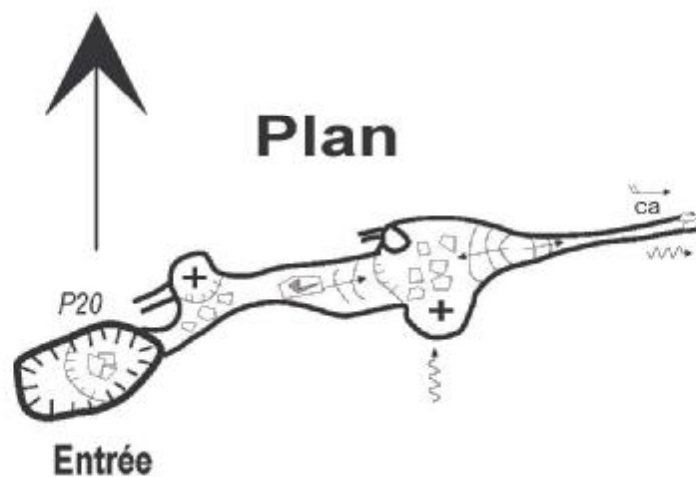


#### D'un point de vue hydrogéologique

Il est manifeste que les eaux de ruissellement sont absorbées par le poljé et que le gouffre du camion constitue une tête de réseau. En l'état actuel des connaissances, le point de réapparition des eaux souterraines pourrait tout aussi bien se diriger vers la vallée de la Neste (à la Hount de Larrieu, plongée par les spéléologues F. VASSEUR et N. LASSON sur 250 m de long) que vers l'Est (Nistos – Bize). Quoiqu'il en soit le bassin hydrographique concerné est celui de la Garonne.



65 - HECHES - Bayelle de Gazave  
**Gouffre du Camion - P3**



## 2- Etat des lieux – description de la pollution

Cette pollution a été signalée en 2002 dans la mise à jour de l' « Inventaire des sources potentielles de pollution de l'eau en zone karstique », initié par le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées et soutenu par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, l'Agence Régionale Pour l'Environnement – Conseil Régional Midi-Pyrénées, et l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.

Ce document technique d'envergure sur l'eau dont une première version avait vu le jour en 1995, est une base de données sur la pollution en milieu karstique et recense ainsi les sites susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de la ressource en eau. Il fait l'objet d'une mise à jour régulière et est à l'origine d'actions concrètes de réhabilitations de sites gravement pollués, telles que la dépollution que nous proposerons dans els pages suivantes, qui permet d'aller au-delà du constat de pollution et s'intègre dans une gestion qualitative de la ressource « eau ».

La fiche descriptive de ce gouffre faisait alors état d'un rejet permanent : véhicules, cadavres d'animaux, ..., et de l'impossibilité d'explorer la cavité à cause de fortes nausées. Par ailleurs, soulignons que l'exploration est pour le moins périlleuse car vu l'état du gouffre, les amarrages de cordes doivent être se réaliser sur un enchevêtrement de carcasses de véhicules coincées dans l'ouverture du gouffre.

### Aujourd'hui ...

Lors d'une visite le 10 novembre 2004, le constat de la pollution est éloquent :

- 1- A l'entrée du gouffre, 4 carcasses et un châssis de camion semblent être là depuis plusieurs années (> à 20 ans)...





- 2- Au bas du puits de 20 m se trouve une quinzaine de mètres cubes de débris (sur 3 mètres d'épaisseur) composés de :
- ferraille diverse (sommier, roues, bloc moteur...)
  - déchets organiques (carcasses d'animaux au moins 3 en décomposition)
  - matériaux inertes (porcelaine WC, récipients plastiques, palettes en bois...)
  - déchets chimiques (batterie et bidon d'huile)

Estimation à 18 m<sup>3</sup> de déchets.

Si cet inventaire est quelque peu inquiétant, nous avons aussi trouvé dans les dolines aux alentours, d'autres dépôts sauvages de débris et un autre gouffre pollué nous a été signalé par les spéléologues Gersois.

On peut noter que la facilité d'accès au site, par deux pistes, est un facteur accentuant le phénomène de rejet.



Une partie des déchets  
à - 30 m



MISE A JOUR : 31 07 01

P : 65 218 04

DEPARTEMENT : 65

CANTON : La Barthe-de-Neste

COMMUNE : Hèches

CODE INSEE : 65 218



SITE : Perte N° 3

LIEU DIT : Bayelle de Gazave

ZONE LAMBERT : III

X : 443 628

Y : 3 081 050

Z : 845

MASSIF KARSTIQUE : Pène Haute

PHENOMENE KARSTIQUE : Perte

TYPE DE REJET : Charnier - Dépôt de carcasses de véhicules

DESCRIPTION DU REJET : Rejet permanent : véhicules, cadavres d'animaux, ... impossibilité d'explorer la cavité, fortes nausées  
Photo p 65 900

EVOLUTION : Nouveau signalement

Le n° 1 du département ? Suspicion du pollueur. Yves ANDRE n'a pu explorer cette cavité, fortes nausées

CONTACT AVEC L'EAU : Contact direct avec l'eau de la perte

ECOULEMENT SOUTERRAIN CONCERNE :

COURS D'EAU DE SURFACE : Ruisseau de la Goutte, rivière la Neste

BASSIN HYDROGRAPHIQUE : Garonne

EXUTOIRES CONNUS : Hount de Larrieu au lieu dit Léchar

EXUTOIRES CAPTES :

ARCHEOLOGIE : ?

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

## Dépollution et réhabilitation du gouffre par les spéléologues

### 1- Un projet de dépollution, pourquoi ?

#### La vulnérabilité des eaux

Outre la pollution visuelle occasionnée, ce dépôt sauvage est un réel danger pour l'homme et l'environnement en raison des déchets pathogènes qui se trouvent dans le gouffre (cadavres d'animaux en décomposition, bidons d'huile, ...) et dont la toxicité peut se disperser par le réseau d'eaux souterraines.

Etant donné la situation hydrogéologique et vu le contenu du gouffre, il y a donc un réel risque de pollution immédiate dans cette zone où la filtration est très faible.

On peut citer comme anecdote l'origine de la première loi interdisant le jet de cadavres d'animaux et de détritiques putrescibles dans les grottes, la loi de 1902, où Martel fit la malencontreuse expérience de boire dans une source où l'eau était polluée par un cadavre de veau en décomposition qui gisait sur les éboulis, au fond du gouffre situé à plusieurs centaines de mètres de la source contaminée.

Cette loi, dite Martel, a depuis été abrogée et remplacée par d'autres textes législatifs que nous allons rappeler car ils confirment la gravité des pollutions constatées par les spéléologues et la légifère.

#### L'aspect législatif

Plusieurs décrets et circulaires ont joué un rôle important en matière de protection de l'eau mais nous n'aborderons ici que les principales lois ainsi que les textes de référence en matière de déchets.

**La loi du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre la pollution.** Cette loi crée les comités de bassin et les agences de l'eau ainsi que le comité national de l'eau. Elle impose les périmètres de protection autour des captages. Les communes peuvent imposer le raccordement des effluents au réseau d'assainissement collectif.

**La loi du 3 janvier 1992.** « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation ». Cette loi propose une gestion équilibrée de l'eau visant à assurer sa valorisation. Elle met en place dans chaque bassin un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) et dans des sous-bassins correspondant à des unités hydrographiques ou des systèmes aquifères des Schémas d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE).

**La loi du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux** (modifiée par la loi du 2 février 1995, dite loi Barnier).

**La loi du 13 juillet 1992 relative à l'élimination et au traitement des déchets.**

Enfin la liste ci-après nous rappelle les lieux interdits aux rejets :

Terrain d'autrui : privé ou public, voie publique, sources, fontaines, puits, citernes, réservoirs, ..., périmètres de protection des eaux, réseaux d'assainissement, failles, gouffres, bétoires et autres excavations, lit et berges des cours d'eaux domaniaux, ports et leurs dépendances, plages et zones littorales maritimes, eaux des fleuves, rivières, lacs, ..., eau de mer.

### **Les objectifs d'un tel projet**

Ces opérations de dépollutions contribuent à la protection et la préservation d'une richesse : l'eau et d'un patrimoine : le milieu souterrain.

Elles permettent une réelle réhabilitation et valorisation de sites naturels s'inscrivant dans des objectifs de politique d'autres organismes poursuivant les mêmes objectifs : contrats de rivière, zones de périmètre de protection des captages, parcs naturels régionaux, ...

Ces opérations s'effectuent ainsi en étroite collaboration avec les autres acteurs des sites qui poursuivent la même démarche d'évaluation, de sauvegarde et de conservation et les collectivités territoriales et autres usagers concernés.

[ Le site concerné par la réhabilitation, « le gouffre du Camion », se situe à l'intérieur du périmètre du SAGE Neste-Ourse

Par ailleurs, il est important de signaler que le devenir des déchets évacués est pris en compte dans nos projets. En effet, les déchets évacués sont réorientés vers les lieux appropriés à leur traitement. Pour ce faire, nous établissons en général un partenariat technique avec la commune concernée.

Ces actions, focalisées sur la réhabilitation de sites gravement pollués et la sauvegarde de la qualité de l'eau, participent donc à résoudre une situation dangereuse pour l'environnement et pour la santé de l'homme et qui plus est interdite par la loi. Elles jouent également un rôle de sensibilisation auprès du grand public et des élus, ..., sur le danger de tels dépôts.

Nous nous efforçons d'accompagner nos opérations de dépollutions par des actions parallèles d'information et de sensibilisation du grand public sur les risques entraînés par le rejet direct des déchets dans la nature.

Quelques possibilités de communication, information et sensibilisation du public lors de dépollutions de sites :

- intervention des médias,
- organisation d'une soirée d'information grand public,
- intervention dans des écoles,
- mise en place d'aménagements sur le site (panneau d'information notamment), ...
- Communication également à travers les sites internet des structures spéléologiques, la revue régionale « SpéléOc », ...

## **Un projet au cœur du développement durable**

Le Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées s'est approprié le concept du développement durable actuellement au cœur de toutes les préoccupations et réfléchit actuellement à la réalisation de son Agenda 21 dont le document final devrait être réalisé fin 2005 – début 2006.

Aussi, il est essentiel de mettre en avant l'intégration de notre projet au sein de cet enjeu. Il ne s'agit ici que de la retranscription d'un questionnaire mené en amont du projet afin de juger de sa pertinence et sa viabilité.

### **Environnement**

- Réhabilitation de sites pollués : protection de la ressource « eau » et gestion des déchets évacués.
- Sensibilisation et éducation à la préservation de ce milieu particulièrement fragile : sa diversité, ses richesses et la nécessité de le protéger.
- Valorisation de sites naturels, patrimoine local.

### **Economie**

- Ce projet contribue au maintien, à la pérennisation du poste de coordinatrice environnement du Comité de Spéléologie Régional, qui aide au montage du projet et coordonne les actions.
- Projet respectueux de l'environnement
- Education : auprès des élus, du grand public
- Implication du SIVOM local
- Poursuit des objectifs communs à d'autres organismes en fonction des territoires : Pays, Parcs Naturels Régionaux, Communauté de Communes, périmètres de protection, ...

### **Social et culturel**

- Projet innovant : lié au milieu souterrain
- Action pédagogique pour les personnes à proximité des sites (sont informés et invités à venir le jour des travaux : lien social).
- Implication de bénévoles.
- Résolution de situations dangereuses pour l'environnement et pour la santé publique qui plus est interdite par la loi.
- Contribution à une meilleure connaissance du patrimoine (lorsque des colorations sont effectuées).

### **Participation**

- Démarche participative des membres de l'association dans la réalisation et la mise en place du projet. Intégration du projet à la démarche mise en place au sein du CSR de réalisation de son Agenda 21
- Participation de l'ensemble des acteurs : rencontres, discussions, ...
- Importance de la communication autour de ce projet, sensibilisation : concertation des acteurs et de la population

### **Partenariat / Subsidiarité**

- Mise en réseau de nombreux partenaires et acteurs dans le domaine de l'environnement, (publics/privés)
- Projet mené en étroite collaboration avec les acteurs locaux (communes, PNR, ...).
- Projet transférable à d'autres territoires.

### **Solidarité**

- Facilitation d'accès aux connaissances du milieu souterrain, à la pratique de la spéléologie et aux différentes activités de cette discipline.
- Réhabilitation et valorisation du patrimoine des communes.
- Coût négligeable pour les communes.
- Actions citoyennes : résolution de situations dangereuses pour l'environnement et pour la santé publique : actions d'intérêt général.

Tout organisme partenaire de ce projet participe donc à une action citoyenne au cœur du développement durable.

## 2- Description de l'opération de dépollution

Exigeant des techniques, du matériel et des moyens humains importants, cette dépollution nécessitera par ailleurs des précautions particulières, notamment des équipements spéciaux (combinaisons, masques, ...).

Le budget présenté page suivante fait apparaître le détail des frais à engager. (matériel technique, matériel spécifique, ...)

L'opération est prévue sur le week-end du 25 et 26 mars 2006.

### **Enlèvement des déchets**

Pour ce point, nous prendrons contact avec le SICTOM local afin d'envisager la prise en charge des déchets qui seront sortis du gouffre (mise en place de bennes et transport dans des lieux appropriés).

Cette opération se réalisera en étroite collaboration avec la commune concernée qui, par son aval, soutient cette action citoyenne d'intérêt publique.

### **Communication**

Une large communication sur cette opération sera mise en place : à travers la revue régionale « SpéléOc » et site internet, à travers les médias, réalisation d'un mini-film, ... entre autres.

### **Aménagements sur le site et perspectives**

Après l'opération de dépollution, la mise en sécurité du site est essentielle. Un grillage sera alors mis en place tout autour du gouffre.

Par ailleurs, pour améliorer et approfondir les connaissances hydrologiques du site, une coloration sera réalisée à l'automne 2006 en période pluvieuse.

### **Moyens humains**

D'importants moyens humains sont à mobiliser : pour la préparation de l'action, les contacts à établir, le déroulement et le bilan.

Soulignons que ce projet du Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Pyrénées est réalisé en partenariat avec les Comités Départementaux de Spéléologie du Gers et de l'Aude.

La coordinatrice environnement du Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées est en charge de la coordination de ce dossier : recherche de partenaires, soutien sur demande du Comité des Hautes-Pyrénées, ...

## Annexes

Bilan d'activités 2004 des commissions environnement :

- du Comité Départemental de Spéléologie des Hautes-Pyrénées,
- et du Comité de Spéléologie Régional Midi-Pyrénées.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : L'HEURE DU BILAN 2004  
ET PERSPECTIVES 2005

A. Dole (com. Environnement) 8/02/05

Bonsoir à toutes et tous,

Avant d'aborder le bilan, je voudrai remercier chaleureusement : Geneviève Moreau, Michel Escalé, Michel Bernard, Bruno Nurisso et JP. Cassou (alias Pipistrelle) pour leur aide active à cette commission. Et M. Leclerc pour le « sponsor intendance » du stage chauves-souris.

La présence d'au moins un membre de tous les clubs actifs du CDS 65 est très encourageante et je souhaite que ce cercle s'élargisse en s'impliquant encore plus les jeunes de l'Ecole de Spéléologie de Bigorre qui sont notre devenir.

L'an passé nous avons prévu les actions suivantes :

**1°) Poursuite de l'inventaire des HP**

Projet à long terme, l'objectif 2005 est d'accélérer le processus et d'au moins scanner les presque 1000 topos et croquis en vue de créer un CD Rom. Ce projet s'inscrit aussi au travers de celui mené par la région qui vient de lancer un groupe de travail.

Cet inventaire entraîne aussi la reprise topographique des grandes cavités des HP :

La grotte du Tunnel de Sarrancolin est terminée, celle de Médous est en cours de finalisation (dessin).

En ce qui concerne Labastide, nous avons en juillet et octobre dernier terminés les relevés. La modélisation 3 D est en voie d'achèvement, une version définitive sera présentée en début 2005. Il ne restera plus que la partie préhistorique à terminer à condition d'en obtenir les autorisations. En 2005, nous lancerons l'opération Bédât / Gouffre d'Abdalla.

Je tiens à souligner le remarquable travail de JP Cassou pour son implication et la qualité de ses travaux informatiques dont il est un expert incontesté.

**2°) participation à Natura 2000 Pibeste – Grandquet – Estibète (St Pé) et Réserve Volontaire Naturelle du Pibeste (RVN Pibeste)**

2 réunions de travail, plus une invitation à l'anniversaire des 10 ans de la RNV du Pibeste (et rencontre du Préfet).

Et un stage sur la protection des Chauves Souris organisé par le CDS les 8 et 9 mai 2004 à la « grotte du Roy ».

Grâce à l'implication de tous, ce fut un succès avec plus de 50 participants dont les acteurs officiels de Natura 2000 (et du sous préfet local). Cela a eu pour effet d'aborder concrètement avec les décideurs et financiers potentiels, notre projet qui s'inscrit dans la directive Habitat de Natura 2000 et d'en saisir son intérêt.

Nous proposons, outre la fermeture de l'entrée de la galerie principale (supérieure) réservée aux Chauves Souris, de dépolluer certains passages de la « grotte du Roy ».

Le projet est complexe car il nécessite l'accord et l'implication de plusieurs partenaires (mairies, FFME, Natura, LPO...) sans négliger les conditions techniques pour la protection des Chauves Souris.

Avec le cabinet AMIDEV, nous avons préparé un plan de financement en vue de passer aux actes en 2005...

**3°) Esparros**

Présence à la réunion annuelle de la commission technique où le Président du CDS siège. Notre voie consultative émet des avis et conseille le préfet dans l'application des dispositions fixant les conditions d'aménagement et de visite du gouffre. Le CDS a fait valoir ses droits car il n'a jamais été prévenu pour tout accompagnement et aucune visite n'a été consignée sur les registres tenus en mairie, il semble, à notre



connaissance, que ces arrêtés n'ont jamais été respectés concernant les visites « sportives ».

Une demande officielle de traversée a été faite par le CDS 32 qui à ce jour n'a pas encore eu de réponse de la mairie.

Le CDS 65 a proposé au Préfet de HP une traversée du Gouffre en 2005, nous allons voir si les choses bougent.

#### **4°) Traçages Hydrogéologiques**

Un traçage dans le gouffre SC 132 a été réalisé en juillet 2004, mais les analyses des fluocapteurs sont tous restées muettes... Il faudra la refaire en 2005. Autre projets : PH22, perte du col d'Andorre...

#### **5°) Dépollution Cabane du Céberi (Asson – 64 / massif de St Pé)**

Objectif : terminer le travail commencé en 2003.

Nous pensons que ce ne serait qu'une formalité pour cette deuxième et ultime campagne... Aussi, le 4 octobre dernier, une équipe réduite (8 personnes) a ratissée la zone polluée et a mis à jour un autre dépôt d'ordures. Plus de 15 m cube de détritrus ont été rassemblé, mais non descendus... Des contacts avec la mairie d'Asson sont en cours pour évacuer ces déchets. Il faudra nous remobiliser tous pour descendre en 2005 ces ordures et enfin laisser un site propre... La participation de l'ESB sera un plus en vue de sensibiliser concrètement notre relève spéléo.

#### **6°) Gouffre du Camion à Bayelle de Gazave**

Une action de grande envergure à mener à 3 CDS (32 – 11 & 65). En novembre 2004 une équipe a reconnu le site et a aussi rencontré les élus.

En 2005, nous allons présenter un dossier technique aux élus et tenter de les convaincre de nous aider, mais le plus dur sera la recherche de subventions car les communes ne sont pas fortunées.

#### **7°) Protection de La Grotte de La Pale à St Pé de Bigorre**

Frédéric Maksud, le Responsable Antiquité Préhistorique du CSR (a visité les lieux) le 9 mai dernier. La conclusion est de laisser la cavité telle quelle, même si de très nombreux panneaux de griffades d'Ours des Cavernes ont malencontreusement été effacés, il en subsiste encore quelques belle traces.

Il est préférable de cibler une protection sur ce qu'il reste, via l'encadrement des professionnels qui utilisent cette cavité école. Cela semble d'autant plus facile que depuis 20 ans des milliers de personnes y sont passées et que tout n'est pas dégradé... A noter aussi la présence de prélèvements de terre glaise très ancien par l'homme. Cela peut être médiéval comme néolithique...

#### **Autres actions 2004:**

Communication sur le rôle de conseil en environnement des spéléos du CDS 65 (régulation des crues dévastatrices à St Pé de Bigorre : Oueil de la Boop – Sembres à St Pé) lors des Assises Nationales de l'Environnement Karstique à Sorèze en septembre 2004.

Intervention lors du stage Initiateur à St Pé de Bigorre au cours d'une soirée thématique

JNS : soirée vidéo, film sur la protection du milieu souterrain.

Invitation du CDS 65 à l'inauguration du parc préhistorique de Labastide en Octobre dernier en présence de J. Clottes et du Préfet des HP.

Convention Canyon signée avec divers partenaires (FFCK, la FFME, le CAF) et l'EDF.

Groupement des Acteurs des Sports de Nature (DDJS)

## Projet de réhabilitation du gouffre du Camion – Commune de Hèches

La charte de bonne conduite pour une pratique durable des activités sportives de pleine nature dans le département des Hautes Pyrénées a enfin été officiellement signée en 2004

CSR (D. Jaconelli) : modélisation d'une carte recensant les massifs karstique dans les HP.

### **Le petit plus 2005...**

Compte tenu des succès des stages scientifiques de la commission environnement (topo , chauve souris), nous allons essayer de monter un stage (à prix coûtant) d'initiation à la biospéléologie en vue d'étendre le champ de nos connaissances.

**BILAN DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT DU CSR**  
**Compte rendu d'activités de la coordinatrice environnement**  
**Année 2004**

**Assises Nationales de l'Environnement Karstique – 25-26 septembre 2004 – Sorèze dans le Tarn**

Cette manifestation constitue l'action la plus prenante de l'année 2004 avec de nombreux contacts établis en terme de partenariats, plusieurs réunions, et une coordination au niveau régional pour sa mise en place.

En terme de bilan :

- Finalisation du pré projet monté en 2003 : réalisation d'un dossier de présentation de la manifestation (objectifs, programme, ...).
- Recherche de partenaires techniques et/ou financiers pour mener à bien cette opération : afin de répondre au programme des conférences et tables rondes, à l'espace stands et à l'aspect financier, ...
- Réunions préparatoires (le 20/03/04 à Lavaur, le 02/07/04 à Sorèze, le 04/08/04 à Caussade, le 13/09/04 à Sorèze), rencontres avec la municipalité et avec l'abbaye-école de Sorèze où se déroulaient les Assises (le 19/05/04 et le 13/09/04 à Sorèze).
- EDF nous avait proposé lors d'une rencontre fin 2003 dans le cadre de la tenue des assises de nous prêter une salle à l'espace Bazacle (à Toulouse) pour faire une conférence de presse : donc le 18/03/04 : visite de cet espace. Ensuite, préparation de la conférence par contacts de nombreux journalistes, la conférence a eu lieu le 09/09/04 : même si son succès a été quasi nul, la presse a tout de même bien relayé l'information et cela nous a permis de nouer des contacts.
- les 24-25-26 septembre, présence à Sorèze pour la coordination et la participation aux Assises.
- Après les Assises, une réunion pour faire le point sur cette manifestation a eu lieu le 07/10/04 à Réalmont et un dossier bilan a été réalisé qui servira également à mener à bien l'édition des actes prévue en 2005.

**Dossiers liés à l'archéologie**

- Montage d'un dossier pour la réalisation d'une plaquette sur la grotte du Calel (Sorèze dans le Tarn) et recherche de financements : dossier réalisé en parallèle des Assises Nationales de l'Environnement Karstique – septembre 2004 - Ce dossier devra être mis à jour et fera l'objet de nouvelles demandes début 2005 notamment auprès de la Direction Régionale de l'Archéologie et de la Culturelle car notre demande a été reçue trop tardivement pour être traitée.
- Restauration du site de la Pyramide (Penne dans le Tarn) : voir chapitre formation.

**Dépollutions et réhabilitations de sites**

- le 06/06/04 : dépollution sur la Coume : traversée Blagnac – Pont de Gerbaut organisée par le CDS 31 : aide au montage d'un dossier de présentation et recherche de financements.
- Dépollution de l'igüe de Puech Youle en Aveyron : le Spéléo Club de Capdenac poursuit cette dépollution qui a débuté en 2000. Cette deuxième tranche de travaux couvre les années 2003-2004-2005. La commission environnement régionale suit ce dossier à travers les actions suivantes : le 14/07/04 : visite sur le site en présence de Robert Guarrigues, DDJS 81, et des membres du bureau du

CSR / juillet-août 2004 : montage d'un dossier bilan intermédiaire et envoi aux partenaires.

- Recherche de nouveaux partenaires sur ce type d'opération : contact avec la Compagnie Générale des Eaux : suite à une première rencontre le 26/07/04 au siège de la Compagnie Générale des Eaux à Toulouse où les actions de la commission environnement sont présentées en vue de l'établissement d'un partenariat, cet organisme nous propose de faire une demande de soutien auprès de la fondation Véolia Environnement pour les opérations de dépollutions menées par les spéléologues. Un pré projet pour une campagne 2005 a donc été monté, il est actuellement en cours de validation par la personne qui parraine notre demande au sein de l'entreprise. La demande officielle se fera début 2005.

### **Participation de la commission aux enquêtes publiques**

- En mai-juin 2003, la commission avait participé à une enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploitation d'un élevage porcin dans le Gers (en partenariat avec le CDS et le club local) : en 2004 suivi de ce dossier, information dans le SpéléOc n° 102. A ce jour, nous n'avons pas plus d'informations sur l'état d'avancement de ce projet. (procédures en cours).
- Septembre-octobre 2004 : participation de la commission à une enquête publique relative à un projet d'extension d'une élevage de veaux sur la commune de Beauregard (Lot), en partenariat avec le club local et les CDS 46 et 82. Le dossier argumentant sur les risques sur la ressource en eau du secteur concerné, a donc été remis au commissaire enquêteur. Nous n'avons pas encore connaissance de l'avis du commissaire enquêteur.

### **Formation de la coordinatrice**

- Le 05/02/04 : dans le cadre de la formation tuteur de personne employée en Contrat Emploi Solidarité, rencontre au siège du CSR à Balma avec le CREPT, organisme chargé de cette formation.
- Les 1-2/05/04 : participation aux rencontres régionales des jeunes spéléologues de Midi-Pyrénées aux grotte de Médous (65).
- Les 8 et 9 /05/04 : participation à la formation chauves-souris organisée par le CDS 65 à St-Pé de Bigorre.
- Le 30/09/04 et le 14/10/04 : participation à une formation « communication » et « financements privés » - formation prise en charge dans le cadre du dispositif emploi jeune.
- Le 04/12/04 : Restauration du site de la Pyramide (Penne dans le Tarn) en présence du Service Régional de l'Archéologie.

### **Projet de création d'un réseau de sentiers karstiques en Midi-Pyrénées**

- Suite à la rencontre du 29/04/04 (voir chapitre « poste emploi jeune »), le CSR a avancé ce projet afin de pouvoir bénéficier d'un accompagnement sur ce dossier dans le cadre de la pérennisation des emplois jeunes. En 2004, le lancement du projet se concrétise par :
  - une réunion le 06/10/04 au siège du CSR à Balma avec la consultante chargée de nous suivre le dossier à laquelle le CSR est représenté par Fabrice Rozier, Président, Philippe Rouch, responsable co/environnement régionale et Delphine Jaconelli, coordinatrice.
  - une réunion le 05/11/04 à Balma du groupe de travail régional « sentiers karstiques ».

## Projet de réhabilitation du gouffre du Camion – Commune de Hèches

- la réalisation d'une note de synthèse présentant le projet (émergence, objectifs, contenu, ...) et l'envoi de ce document aux CDS.
- une requête aux CDS pour la proposition d'un site potentiel à la réalisation d'un sentier karstique.
- une rencontre avec le Comité Régional du Tourisme pour présenter le projet le 29/11/04 à Toulouse.
- un contact téléphonique et d'informations avec le Comité Régional de la Randonnée Pédestre. (CORAMIP).
- une réunion commune CDS 81 et 82 pour mettre en place le projet le 04/12/04 à Puycelsi.

### **Dossier « Femmes et Sports »**

Un groupe de travail « Femmes et spéléologie » a été mis en place au sein de l'ETR du CSR. En 2004, la réalisation d'une étude sur les femmes et la spéléologie en Midi-Pyrénées : état de lieux, a été menée à travers une enquête diffusée aux femmes licenciées et aux clubs. Ce groupe de travail s'est réuni le 27/05/04 à Balma. La restitution des données, l'analyse et les propositions ont été ensuite rédigées par la coordinatrice. Ce travail et une étude réalisée par Cécile Morlec (licenciée en Haute-Garonne) ont fusionné afin de réaliser un dossier régional qui a obtenu le premier prix du concours « femmes et sport 2004 » organisé par la DRDJS Midi-Pyrénées/Haute-Garonne en partenariat avec le CROS et le Conseil Régional Midi-Pyrénées. La remise des prix a eu lieu le 18/10/04.  
Voir SpéléOc n° 103.

### **Autres actions**

- Suivi du dossier Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron » et plus particulièrement de l'arrêté préfectoral de protection de biotope de la grotte du Figuier (à Penne dans le Tarn) intégrée dans le périmètre de cette zone Natura 2000 : dans le cadre du suivi de colonies de chiroptères dans cette cavité : échanges de courrier avec la Préfecture du Tarn. Cette étude scientifique a été confiée au groupe chiroptères Midi-Pyrénées et se concrétise par 3 visites annuelles sur le site jusqu'en 2010. L'arrêté préfectoral mentionne que les spéléologues seront informés des dates de ces visites et sont délégués pour accompagner les scientifiques « afin de leur faciliter les conditions d'accès et de circulation dans la grotte ».
- Dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau, les spéléologues de Midi-Pyrénées sont membres des Commission Géographiques, participent et sont représentées à leurs réunions : Commission géographique Tarn-Aveyron : le 20/01/04 à Albi, Commission géographique Lot : le 21/01/04 à Cahors, Commission géographique Garonne : le 05/02/2004 à Colomiers ; Diffusion des comptes rendus et impressions des spéléologues ayant participé à ces réunions ; Réunion régionale le 29/10/04 à Toulouse.
- Les 3-4/04/04 : participation au rassemblement régional et à l'AG du CSR à Souillac (46), tenue d'un stand du CSR et de la co/environnement, participation à la réunion de la co/environnement régionale.
- Réalisation du site internet du CSR avec Pierre Vennarecci : ouverture officielle lors du rassemblement régional en avril 2004 à Souillac.
- Cartographie : création de la cartographie du recensement des massifs de pratique spéléologiques en Midi-Pyrénées sous Map Info.
- Autres dossiers divers : infos dans SpéléOc, apport d'articles d'actions spéléo pour l'édition du livre blanc du COPRAE 2003, suivi du dossier de la réserve naturelle

Projet de réhabilitation du gouffre du Camion – Commune de Hèches

souterraine de l'Ariège, montage d'un dossier JNS 2004, réponses à des demandes diverses (cartes, statistiques, ...), comptabilité, etc, ...

Delphine JACONELLI, le 14/01/05